

Favoriser la biodiversité

Le jardin naturel de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) a pour but de vous faire découvrir comment la biodiversité peut être favorisée grâce à des aménagements extérieurs réalisés selon l'approche du génie écologique, c'est-à-dire en se basant sur nos connaissances en écologie et en biologie pour recréer divers milieux naturels typiques de la région.

Pour ce faire, les éléments suivants ont été valorisés :

- Les eaux météoriques (pluie, neige, ...) provenant des toitures du bâtiment Lac et du parking pour créer un fossé humide, une prairie inondable, un petit étang allongé temporaire et un ru temporaire ; un parcours d'eau que vous pouvez suivre sur le chemin longeant les façades sud-est et sud-ouest du bâtiment Lac.
- Les dépôts de moraine glacio-lacustre constitués de limon, sable, gravier et cailloux d'origines alpine et jurassienne, qui ont fourni le substrat minéral pour les prairies maigres riches en espèces et pour divers murgiers (tas de pierres servant d'abri pour la petite faune).
- La nappe phréatique se trouvant à environ 3 mètres de profondeur (niveau variable), qui apparaît dans l'étang à l'ouest du bâtiment Jura ainsi qu'au fond de la dépression creusée à l'ouest de la terrasse de la cafétéria où son influence permet l'existence d'une petite prairie humide (*Molinion*).
- La terre végétale provenant de la précédente vocation agricole de grandes cultures de la parcelle a été valorisée pour diverses plantations d'arbres et arbustes ainsi que pour l'illustration du thème « Agriculture et nature ».

L'une des principales préoccupations de l'UICN est le maintien et la promotion de notre biodiversité, qui disparaît actuellement 100 à 1000 fois trop rapidement par rapport à un taux naturel.

Des bornes sont disposées en divers points du jardin naturel de l'UICN. Pour chacune, vous trouverez des explications dans le dépliant distribué à la réception de l'UICN ou placé dans les caissettes. Merci de remettre en place les dépliants que vous ne souhaitez pas conserver !

Les enfants restent sous l'entière responsabilité de leur(s) accompagnant(s). L'UICN décline toute responsabilité en cas d'accident.

Milieux naturels reconstitués

La première partie du jardin naturel, à l'ouest et au nord du bâtiment Jura, a été réalisée en 1992, année de l'inauguration de ce dernier. Les aménagements autour du bâtiment Lac, côté Route Suisse, ont été achevés en 2010, tout comme ce bâtiment.

Grâce au remodelage du terrain, qui était presque plat, ainsi qu'en jouant sur les substrats et la présence plus ou moins fréquente d'eau, il a été possible de faire s'exprimer une bonne diversité de milieux naturels favorables à la flore et à la faune typiques de la région : étang, haies et boisés divers, prairies sèches, humides ou intermédiaires.

L'autorisation de laisser ouverts deux regards de la nappe phréatique (étang côté Jura et mini-étang de la prairie humide) engage l'UICN à n'utiliser aucun herbicide ou autre biocide pour l'entretien du jardin naturel. Les prairies naturelles créées ne reçoivent en outre aucun engrais. Les prairies maigres offrent par ailleurs l'avantage de ne nécessiter que 0 à 2 fauches par année contre 15 à 20 tontes par an pour un gazon !



Gladiolus des marais
Photo Catherine Lambelet

Face à la terrasse de la cafétéria, la création de la prairie humide (*Molinion*) est une réalisation originale entreprise en partenariat avec le Conservatoire et Jardin Botaniques de Genève, permettant d'y introduire des plantules du rare Gladiolus des marais (*Gladiolus palustris*), qui fait l'objet d'un programme de conservation de cette institution.

À la hauteur de la jonction entre les deux bâtiments, le passage de l'eau provenant des toitures du bâtiment Lac, en direction de l'étang de 1992, a été compliqué par la présence de canalisations dont une qui a été protégée par les grandes dalles calcaires. Cette situation a permis d'installer des petits milieux naturels dits saxicoles avec des plantes vivant sur ou entre les rochers.

Le microclimat plus frais et ombragé du creux entre les rochers évoque certains ravins où se développe entre autres la Lunaria vivace (*Lunaria rediviva*).

Enfin, côté Jura des dalles calcaires, on peut observer une coupe dans la moraine en place, qui abrite des milieux naturels minéraux dits « pionniers ». La mini-falaise est favorable aux insectes y creusant des galeries ou venant y prélever des grains de sable pour façonner leur nid (guêpes maçonnes). La tête de l'étang, elle aussi minérale, évoque certaines zones alluviales devenues rares et où vit la Petite massette (*Typha minima*), une espèce très menacée dans toute la Suisse.

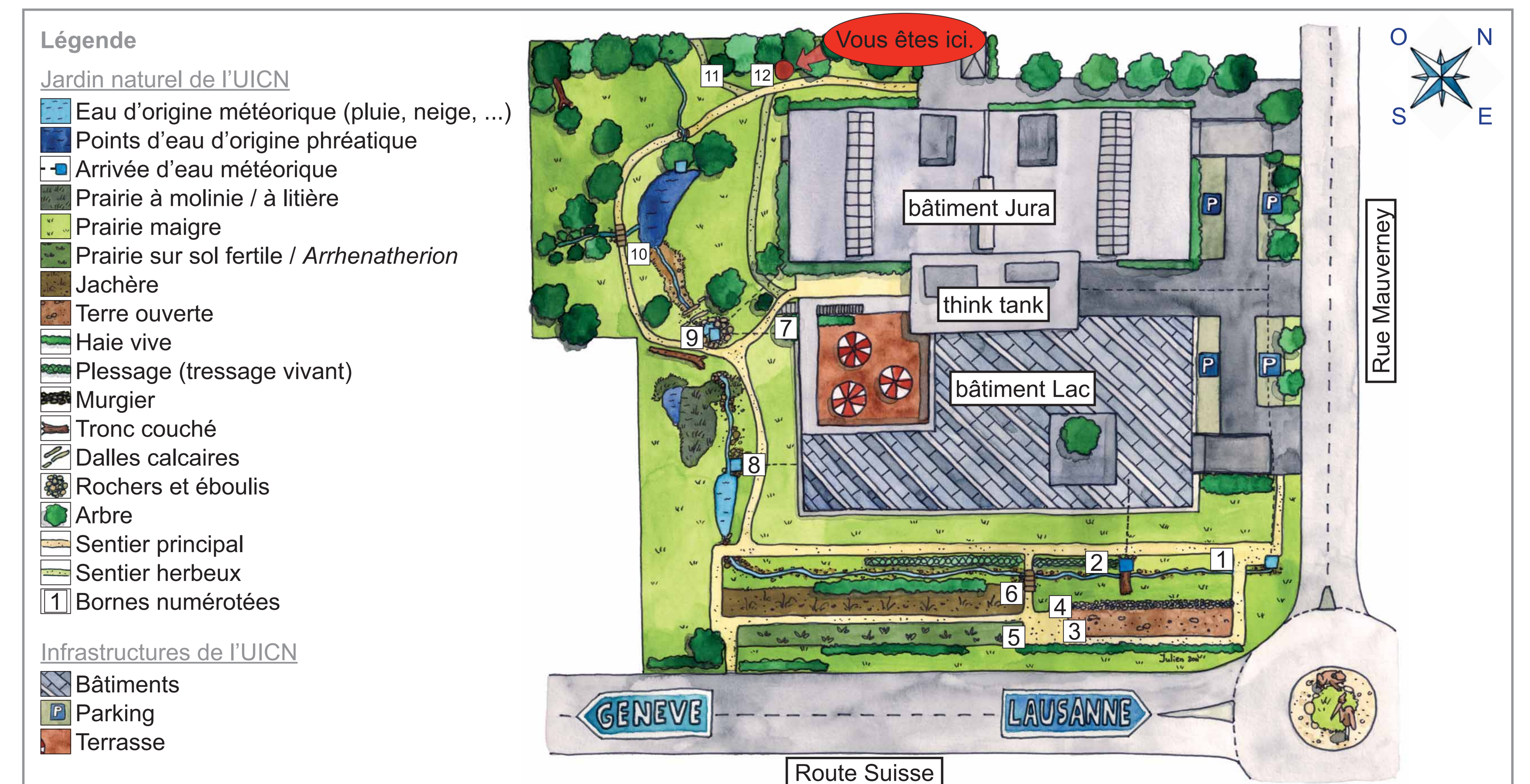
Agriculture et nature

Entre le bâtiment Lac et la Route de Suisse, le jardin naturel illustre les liens entre agriculture et patrimoine naturel en reconstituant un petit paysage agricole varié aux parcelles étroites comme on en trouvait en Europe au 19^{ème} siècle et au début du 20^{ème}.

Les bandes culturales sont constituées de prairie de fauche de basse altitude (*Arrhenatherion*), se développant sur un sol riche en nutriments, jachères florales et cultures sur terres labourées comme par exemple Blé amidonnier (*Triticum dicoccum*) ou Lin usuel (*Linum usitatissimum*). Ces cultures, sans recours à des herbicides, recèlent de nombreuses espèces patrimoniales devenues rares.

Différentes haies, un fossé humide et un long tas d'épierrage structurent cette zone en accroissant ses valeurs naturelles. Les haies d'essences indigènes sont travaillées de diverses manières : par recépage, par rabattage, par plessage (tressage vivant comme cela se faisait beaucoup au Moyen-Âge en Europe) ou par coupes sélectives.

Plan du site



La Liste rouge de l'UICN mesure le risque d'extinction des espèces sauvages à l'échelle mondiale.



LA LISTE ROUGE DE L'UICN DES ESPÈCES MENACÉES

L'UICN évalue périodiquement le degré de menace qui pèse sur des dizaines de milliers d'espèces animales et végétales.

De nombreux pays ont suivi cet exemple et des listes rouges sont aussi élaborées à l'échelle nationale ou régionale. C'est le cas en Suisse.

Pour chaque espèce, des informations sont collectées ; elles couvrent la répartition géographique, la biologie, les menaces, mais aussi les mesures de conservation nécessaires.

Partout dans le monde, les espèces sont menacées principalement par la modification et la disparition des milieux naturels. Des jardins naturels comme celui-ci jouent un rôle important pour la protection des espèces.

Dans de nombreux pays la surface des jardins privés dépasse celle des parcs et des réserves naturelles. Si chaque jardin rendait une petite place à la nature, l'impact serait considérable !

La Liste rouge de l'UICN : www.iucnredlist.org
Les listes rouges suisses : www.ofev.ch